



# FORMULAIRE DE DEMANDE DE LA DISTINCTION EXCELLENCE DE

Date \_\_\_\_\_

District \_\_\_\_\_

Nom du gouverneur de district 2020/2021 (en lettres majuscules) \_\_\_\_\_

Numéro d'affiliation \_\_\_\_\_

Signature du Gouverneur de District 2020-2021 \_\_\_\_\_

## 1. DÉVELOPPEMENT DE L'EFFECTIF

- Le district a enregistré une croissance nette de : \_\_\_\_\_ **ou** a créé un nouveau Lions club, une Branche de club ou un Leo club :  
Nom du club , ou de la branche : \_\_\_\_\_

### Autres (3 au choix) :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Un club du district a créé une branche de club   | <input type="checkbox"/> Le district a encouragé les clubs à nommer un président de commission Développement de l'effectif                         |
| <input type="checkbox"/> Le district a observé une augmentation nette de son effectif féminin   | <input type="checkbox"/> Le district a proposé une orientation des nouveaux membres (au niveau du district ou du club)                             |
| <input type="checkbox"/> La majorité des clubs ont envoyé leur rapport mensuels d'effectif  | <input type="checkbox"/> Le district a favorisé la fidélisation des membres en augmentant leur niveau de satisfaction. Résumer la stratégie: _____ |
| <input type="checkbox"/> Le district a accueilli un atelier de travail sur l'extension ou mis en place une initiative dans ce domaine |  |
| <input type="checkbox"/> Le district a organisé au niveau des clubs une formation axée sur le développement de l'effectif             |  |

## 2. SERVICE

- 90 % des clubs ont monté des actions intéressantes

### Autres (3 au choix) :

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Le district a organisé et signalé une activité de service                                     | <input type="checkbox"/> Le coordinateur Fondation de district a sensibilisé les clubs à contribuer à la LCIF     |
| <input type="checkbox"/> La majorité des clubs ont signalé leurs activités de service                                  | <input type="checkbox"/> Le district a fait la promotion de <i>la LCIF Campagne 100 : La puissance du service</i> |
| <input type="checkbox"/> Le district parraine un programme d'échange de jeunes   | <input type="checkbox"/> Le district a encouragé les clubs à nommer un coordinateur Fondation                     |
| <input type="checkbox"/> La majorité des clubs ont impliqué des non-Lions dans leurs activités de activités            | <input type="checkbox"/> Le district a animé un colloque ou un atelier sur l'effectif féminin                     |
| <input type="checkbox"/> Le district a encouragé les clubs à nommer un président de commission Service/œuvres sociales |   |
| <input type="checkbox"/> Le district a organisé au niveau des clubs une formation axée sur le service                  |   |

## 3. EXCELLENCE ORGANISATIONNELLE

- 90 % clubs sont en règle : Le club n'est pas en statu quo ou en suspension financière. Les cotisations de district sont réglées et le club n'affiche aucun solde arriéré de 90 jours ou plus au LCI et supérieur à 50 USD.
- Le district a organisé la formation des officiels de club actuels et potentiels. Formation: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

### Autres (3 au choix) :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Le district a organisé la formation des officiels de district                | <input type="checkbox"/> Le district a fait la promotion du <i>Schéma directeur pour un club plus fort</i> |
| <input type="checkbox"/> Toutes les zones ont organisé des réunions du Comité consultatif de district | <input type="checkbox"/> Le district a fait la promotion du Centre de formation Lions en ligne             |
| <input type="checkbox"/> Le district a effectué ses visites de club annuelles                         | <input type="checkbox"/> Le district a fait la promotion de <i>Votre club, à votre façon</i>               |
| <input type="checkbox"/> Le district a organisé une formation de Lion Guide certifié                  | <input type="checkbox"/> Le district a animé des formations pour les leaders féminins                      |
| <input type="checkbox"/> Le district a fait la promotion de <i>l'Initiative Qualité du club (CQI)</i> |  |

## 4. MARKETING ET COMMUNICATION

- Le district a fait la promotion des événements de district, activités de service, conventions, possibilités de formation en leadership, etc.  
Comment ces activités ont-elles été promues? \_\_\_\_\_

### Autres (3 au choix) :

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Le district a fait la promotion du Concours d'affiches pour la paix                               | <input type="checkbox"/> Le district a encouragé les clubs à nommer un président de la commission Marketing et communications |
| <input type="checkbox"/> Le district a partagé les messages et des informations sur les programmes du LCI avec leurs clubs | <input type="checkbox"/> Le district a fait la promotion d'e-clubhouse ou de sites web de club                                |
| <input type="checkbox"/> Le district a utilisé les réseaux sociaux pour promouvoir ses activités de service et événements  | <input type="checkbox"/> Le district a développé un modèle de plan de marketing pour le développement de l'effectif des clubs |
| <input type="checkbox"/> Le district a organisé une formation Marketing et communications au niveau du club                |   |

***Le gouverneur recevra la distinction Excellence de l'équipe du gouverneur de district et cinq (5) autres distinctions à décerner à des Lions en reconnaissance d'un travail exceptionnel effectué pour atteindre l'excellence dans les catégories ci-dessus. Date limite : 31 août 2021 Adresser le formulaire à : [districtexcellenceaward@lionsclubs.org](mailto:districtexcellenceaward@lionsclubs.org) ou par fax au (630) 468-6828 Distinctions envoyées aux : Gouverneurs de district de 2021-2022***

Aucune demande de réévaluation du dossier de la part d'une équipe de gouverneur de district non éligible ne sera prise en considération à moins de parvenir au siège international dans les douze (12) mois qui suivent l'achèvement de son gouvernorat et à condition que la demande initiale ait déjà été reçue au siège international. Les clubs disqualifiés auront 12 mois à compter de la date limite originale pour demander une revue supplémentaire.